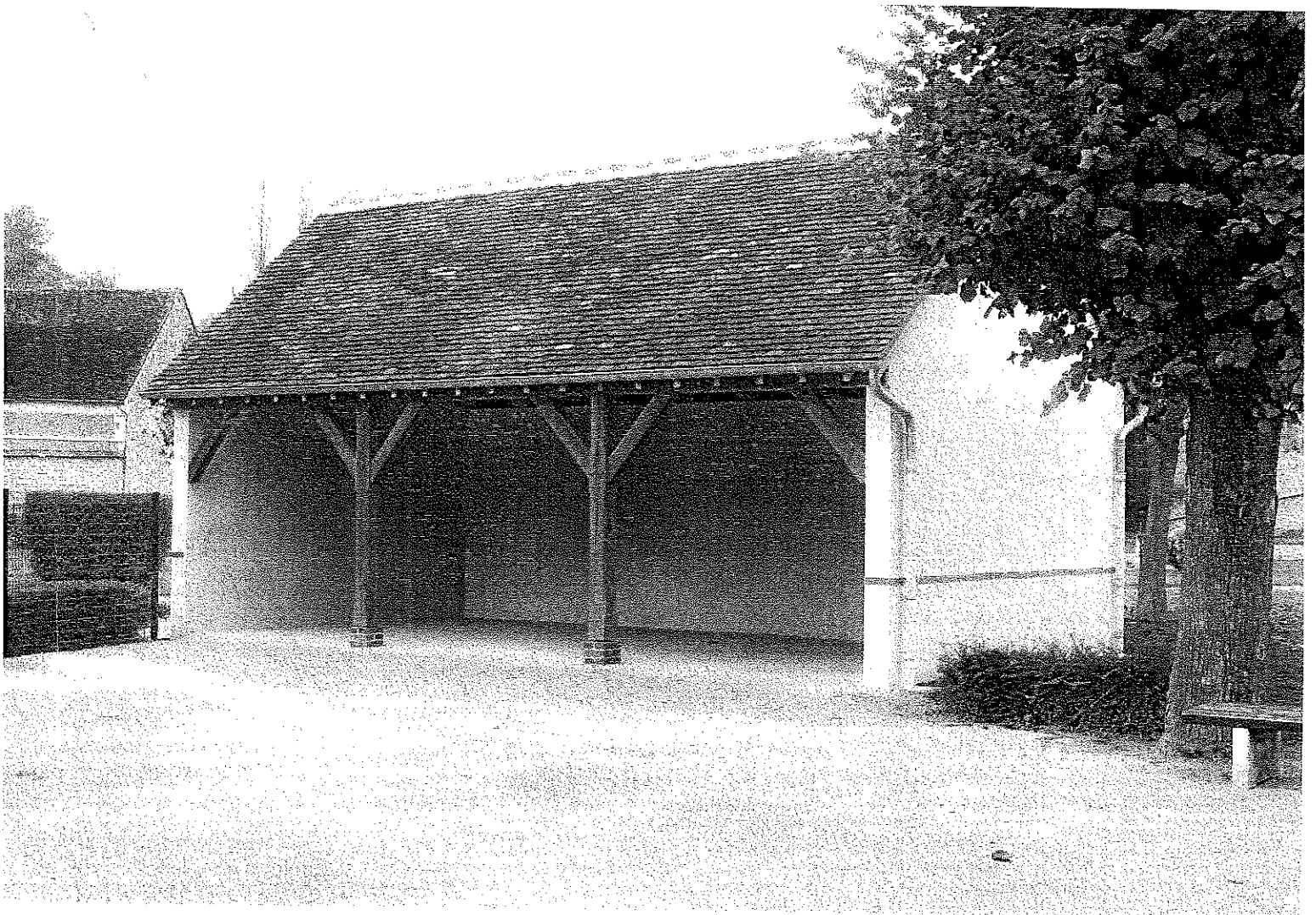


TURNY

Notre commune



Le nouveau préau pour que nos enfants soient enfin abrités

I.S.S.N
3/P/01

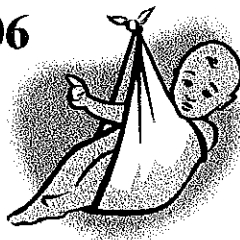
Imprimé
par
nos soins

MARS 2006

Etat civil des mois de Juillet 2005 à Janvier 2006

Naissances

Lilian HENNON né le 1er septembre 2005
Victoria VOIZENET née le 10 septembre 2005
Noah ROELANDTS né le 31 Octobre 2005
Hugo LE DRAPER né le 18 Novembre 2005



Toutes nos félicitations aux parents

Décès

Le 27 juillet 2005 décès de Monsieur Guy LEMAIRE
Le 10 octobre 2005 décès de Madame Renée PAILLERY
Le 16 octobre 2005 décès de Madame Ginette MANIERE

Toutes nos condoléances aux familles

A la demande des familles certains avis ne figurent pas ici

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE LA MAIRIE

<u>BIBLIOTHEQUE</u>	Mardi	10 H 00 – 12 H 00
	Mercredi	14 H 00 – 17 H 00
	Samedi	14 H 00 – 17 H 00
<u>MAIRIE</u>	Lundi	09 H 00 – 12 H 00
	Mardi	14 H 00 – 17 H 00
	Mercredi	09 H 00 – 11 H 00
	Jeudi	14 H 00 – 17 H 00
	Vendredi	09 H 00 – 12 H 00
	Samedi	09 H 00 – 12 H 00

CALENDRIER DES RAMASSAGES DU TRI SELECTIF DE TURNY

Les sacs doivent être sortis le mercredi soir

JOURS DE COLLECTE des Sacs jaunes et bleus Les 1er et 3ème Jeudis de chaque mois

Jeudi 2 mars Jeudi 16 mars
Jeudi 6 avril Jeudi 20 avril
Jeudi 4 mai Jeudi 18 mai
Jeudi 1^{er} juin Jeudi 15 juin
Jeudi 6 juillet Jeudi 20 juillet
Jeudi 3 août Jeudi 17 août
Jeudi 7 septembre Jeudi 21 septembre
Jeudi 5 octobre Jeudi 19 octobre
Jeudi 2 novembre Jeudi 16 novembre
Jeudi 7 décembre Jeudi 21 décembre

OBJETS TROUVÉS

- 1 paire de lunettes de vue
- 1 foulard
- un trousseau de clés
- 1 porte monnaie
- 1 gourmette en argent gros maillon avec prénom

Ces objets ont été rapportés à la Mairie, vous pouvez venir les réclamer.

Les secrétaires

REMERCIEMENTS

À Mme BAGILET (l'Hôpital) pour le don de livres fait à la bibliothèque.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

JEUDI 9 MARS 2006
JEUDI 29 JUIN 2006
JEUDI 31 AOUT 2006
JEUDI 9 NOVEMBRE 2006

Equipe de rédaction:

Michèle Bezançon
Corinne Bourgoïn
Jean Chollet
Gisèle Corgeron
Stéphane Gallois

Directrice de publication:
Marie-Christine Hennon

CALENDRIER DES FÊTES

4 Mars 2006 : Loto des amis du patrimoine à la salle des fêtes de Turny
5 Mars 2006: Marche organisée par l'Association Sportive de Turny
11 Mars 2006 : Bal costumé des écoles à la salle des fêtes de Turny
24,25 et 26 Mars 2006 : Spectacle de la Compagnie du Parapluie ...
27 et 28 mai 2006 : fête patronale
3 Juin 2006 : Soirée avec ALMA CHORALIS à l'église de Turny
10 Juin 2006: Gala de danse de l'Association Sportive de Turny

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Quelques initiatives locales ont marqué l'année qui vient de s'achever. En effet, le tri sélectif est enfin lancé dans notre commune et deux nouvelles associations ont vu le jour:

- l'Association Sportive de Turny qui dispense cours de danse et de gymnastique à l'intention d'une large tranche de la population
- et l'Association « Ensemble pour les écoles de Turny » dont le but est d'aider matériellement les classes, afin de permettre la réalisation de plus de projets, qu'il s'agisse de travaux manuels, de sorties, d'équipements, etc... J'adresse mes félicitations et mes encouragements aux initiateurs de ces créations et salue leur succès.

La commune de TURNY compte désormais 9 associations communales, toutes dirigées et animées par des bénévoles, dont on peut souvent admirer l'engagement et le temps donné à l'intention du bien de la collectivité : le Moto Club de Turny, l'Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny, le Club de l'Amitié, l'Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires, la Compagnie du Parapluie, l'Association des Chasseurs de Turny, et enfin le Club de Tennis.

A chacun, je renouvelle mes remerciements.

Je terminerai mon propos par la mise en place du tri sélectif. De nombreuses informations vous ont été adressées. Vos élus et plus particulièrement les délégués de Turny au SIVU du Sud de la Forêt d'Othe (Stéphane GALLOIS, Marie-Christine HENNON, Corinne BOURGOIN, Jean CHOLLET) sont, ainsi que le secrétariat, à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Le tri nous concerne tous et c'est seulement si nous trions tous et bien qu'ensemble nous réussions à freiner la hausse de la taxe sur les ordures ménagères que nous payons tous.

Je souhaite que ce système soit un succès, je compte sur vous.

Cordialement,
Le Maire,
Marie-Christine HENNON

SOMMAIRE

Compte-rendu du conseil municipal du 8/8/2005	p. 4 à 6	Ensemble pour les écoles de Turny	P. 12
Un nouveau visage à la bibliothèque	p. 6	Le tri sélectif, c'est bien parti	p. 13
La maîtresse nouvelle s'appelle Marielle	p. 7	Voeux du Maire et galette des rois	p. 14
Tartiflette chez les pompiers	p. 7	Sécurité des piscines privées	p. 16
Des bureaux enfin restaurés	p. 8	Loto des Amis du Patrimoine	p. 16
A.D.M.R.	p. 8	Vos associations dans la vie communale	p. 17
Centre aéré	p. 8	La Compagnie du Parapluie de retour	p. 17
Association sportive de Turny	p. 9	sur les planches	
Rallye Promenade des Amis du Patrimoine	p. 9	AFR du Créanton	p. 18
Un préau à l'école primaire	p. 10	La leptospirose	p. 19
Festivités des 13 et 14 Juillet 2005	p. 11	Turny à la recherche de son passé	p. 20
Noël à Turny	p. 11		

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8/08/05

Les Membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 20 H 30, salle du Conseil, sous la présidence de Madame Marie-Christine HENNON, Maire.

Étaient présents : Mesdames Marie-Christine HENNON, Gisèle CORGERON, Anne-Marie CRUNELLE, Messieurs Luc DELOUHANS, Jean-Marc FOUCHER, Claude HUGOT, Yannic SANTANDREU.

Étaient absents excusés : Mesdames Michèle BEZANCON et Corinne BOURGOIN, Monsieur Jean CHOLLET ayant donné pouvoir à Madame Gisèle CORGERON, Messieurs Stéphane GALLOIS et Gilles VIAUT.

Était absent : Monsieur Jean-Charles LEFEVRE.

Secrétaire de séance : Madame Gisèle CORGERON.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 27 juin 2005 par Madame le Maire.

Le compte rendu est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

1°/ TARIF RESTAURATION SCOLAIRE

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 juillet 2005, le taux annuel de hausse du prix des repas scolaires est fixé à 2,20 %.

Sachant qu'habituellement le prestataire de service s'aligne sur cette hausse, Madame le Maire propose au Conseil d'appliquer cette hausse, ce qui fixerait les tarifs suivants pour la rentrée 2005/2006 :

- Enfants de Turny bénéficiant d'une subvention communale : 2,84 € le repas
- Enfants extérieurs à la commune de Turny + autres utilisateurs adultes : 3,20 € le repas.

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et représentés (8 voix) les tarifs de cantine ci-dessus.

2/ SIVU DU SUD DE LA FORET D'OTHE

Il est demandé aux communes appartenant au SIVU de délibérer concernant l'adhésion de la commune d'HAUTERIVE au SIVU du SUD de la FORET d'OTHE, celle-ci étant jusqu'à maintenant associée à la commune de BRIENON pour le tri sélectif.

Le Conseil accepte l'adhésion de la commune d'HAUTERIVE au SIVU DU SUD DE LA FORET D'OTHE : 7 voix pour- 1 abstention (Y. SANTANDREU)

La commune n'ayant plus la compétence pour les ordures ménagères, la Trésorerie demande de transférer les actifs (bennes + plateforme) au SIVU. Il s'agit de prendre une décision modificative pour une opération d'ordre budgétaire et d'inscrire en dépenses au compte 246 la somme de 3 814,55 € et en recettes au compte 2158 la même somme.

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et représentés (8 voix) l'inscription de 3 814,55 € en dépenses au compte 246 et de 3 814,55 € en recettes au compte 2158.

3/ DEVIS DEFINITIFS VOIRIE COMMUNALE

Madame le Maire fait lecture des devis reçus de la D.D.E.

Renouvellement enduits superficiels

ESTIMATION DDE	39 245,00 €	46 937,02 €
ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
APPIA BOURGOGNE	34 450,90 €	41 203,28 €
SCREG EST	37 476,00 €	44 821,29 €
COLAS EST	38 682,60 €	46 264,39 €
TRS	46 725,90 €	55 884,18 €

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et représentés (8 voix) le devis présenté par l'entreprise APPIA BOURGOGNE pour un montant TTC de 41 203,28 €.

Travaux d'assainissement de plateforme

ESTIMATION DDE	2 055,00 €	2 457,78 €
ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
TRS	2 012,55 €	2 407,01 €
COLAS EST	3 391,50 €	4 056,23 €
APPIA BOURGOGNE	3 923,00 €	4 691,91 €
SCREG EST	4 675,00 €	5 591,30 €

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et représentés (8 voix) le devis présenté par l'entreprise TRS pour un montant TTC de 2 407,01 €.

Travaux annexes de voirie

ESTIMATION DDE	1 530,00 €	1 829,88 €
ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
MANSANTI	1 330,00 €	1 590,68 €
TRS	1 792,00 €	2 143,23 €
GCTP	1 912,00 €	2 286,75 €
APPIA BOURGOGNE	3 164,00 €	3 784,14 €

Le Conseil vote à l'unanimité des présents et représentés (8 voix) le devis présenté par l'entreprise MANSANTI pour un montant TTC de 1 590,68 €.

4/ PLAN DE COUPE FORET COMMUNALE – PARCELLE 4

Proposition de l'ONF du plan de coupe sur 2005-2006 de la parcelle 4 pour vente de grosses futaies.

Le Conseil accepte à l'unanimité des présents et représentés (8 voix) le martelage de la parcelle 4.

5/ DELIBERATION DE PRINCIPE POUR OPERATION DE REMEMBREMENT

Ce sujet a été inscrit à l'ordre du jour suite à la demande orale du Président et du Vice-Président de l'Association Foncière de Remembrement. Cependant, l'AFR n'ayant pas été récemment réunie à ce sujet, Messieurs FOUCHER et HUGOT, Président et Vice-Président de l'AFR, demandent le report à une future réunion de Conseil Municipal.

A l'unanimité des présents et représentés (8 voix pour) le sujet est ajourné.

6/ CONTRAT BIBLIOTHECAIRE – AGENT ADMINISTRATIF

Dans le cadre du recrutement d'une bibliothécaire travaillant également au secrétariat de Mairie, Madame le Maire informe le Conseil de la possibilité de conclure un C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'emploi) :

- . CDD 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois
- . de 20 H minimum (voire 26 heures)
- . subventionné à hauteur de 80 à 90 % sur la base du SMIC.
- . public concerné inscrit à l'ANPE et présenté par l'ANPE

Monsieur DELOUHANS demande ce qu'il en est par rapport au Centre de Gestion. Madame le Maire indique qu'elle a sollicité l'arbitrage de la Préfecture de l'Yonne au sujet de la hausse de tarif.

Le Conseil autorise à l'unanimité des présents et représentés (8 voix) Madame le Maire à signer le contrat d'accompagnement dans l'emploi et la convention correspondante pour un recrutement probable à compter du 05/09/05.

7/ QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement du poteau incendie à LINANT.

Ce sujet n'a pas pu être mis à l'ordre du jour, Madame le Maire ayant eu la réponse après l'envoi des

convocations. Le poteau ayant de grosses fuites, Madame le Maire propose de délibérer ce soir.

Lecture des devis est faite.

- Fourniture et pose d'un poteau incendie « Emeraude » non renversable : 1 384,48 € TTC terrassement non compris à exécuter par nos soins.
- Fourniture et pose d'un poteau incendie « Hermes » renversable : 1 512,22 € TTC terrassement non compris à exécuter par nos soins.

Le Conseil vote par 7 voix le devis du poteau non renversable d'un montant de 1 384,48 € TTC (1 abstention J. CHOLLET, celui-ci n'ayant pu donner son avis, Mme CORGERON s'abstient en son nom).

- Madame le Maire fait lecture des produits de la régie :
 - . photocopie, fax au 01/01/05 au 29/07/05 : 71,00 €
 - . fête patronale 2005 : 154,50 €
- Madame le Maire informe le Conseil du montant élevé de la facture de fauchage et d'égavage dû à un surplus de travail par rapport aux années passées. Il convient de s'assurer que les travaux réalisés sont conformes à ceux commandés par la Mairie.
- Lecture du courrier reçu de Maître HEAU présentant son nouveau successeur.
- Madame le Maire informe le Conseil du rendez-vous chez le notaire le 24 août pour régularisation achat parcelles ZD 72, 74 et 75.
- Madame le Maire informe le Conseil que suite aux tracts qui ont été jetés sur la voie publique le 13 juillet, plainte a été portée.

Informations diverses

- Le mobilier d'école est réceptionné.
 - Monsieur HUGOT informe le Conseil du bon travail effectué par la société EMERAUDE concernant l'entretien des rûs.
 - Madame CORGERON informe le Conseil que :
 - . le préau sera terminé pour la rentrée et que le crépis sera fait un mercredi.
 - . en ce qui concerne les travaux de chauffage, à ce jour, seule la chaudière est installée,
 - . le Club de l'Amitié a demandé un système de ventilation pour la petite salle des associations.
- Madame le Maire précise que la demande est justifiée et demande à ce que le Conseil réfléchisse à ce sujet.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 00.

UN NOUVEAU VISAGE À LA BIBLIOTHÈQUE

Les fidèles de la bibliothèque de Turny sont maintenant accueillis par le sourire de Sandra. Récemment embauchée sous contrat, elle travaillera 20h par semaine conjointement à la mairie et à la bibliothèque. Le conseil municipal avait donné son accord dans sa dernière séance.

Sandra, 33 ans, est une maman de trois enfants. Elle manie avec dextérité les outils informatiques et internet n'a pas de secret pour elle. Sportive, elle pratique la danse et le step, elle aime beaucoup la lecture.

Bienvenue à Sandra.



GC

LA MAÎTRESSE NOUVELLE S'APPELLE MARIELLE...

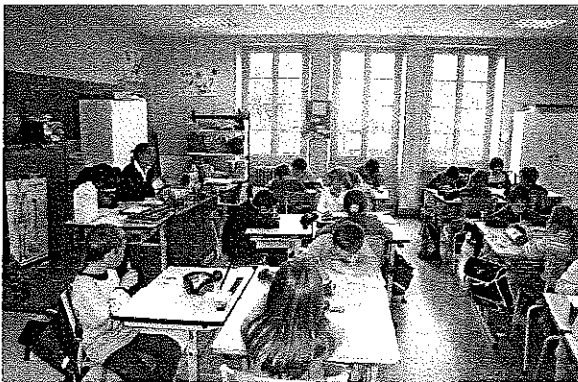
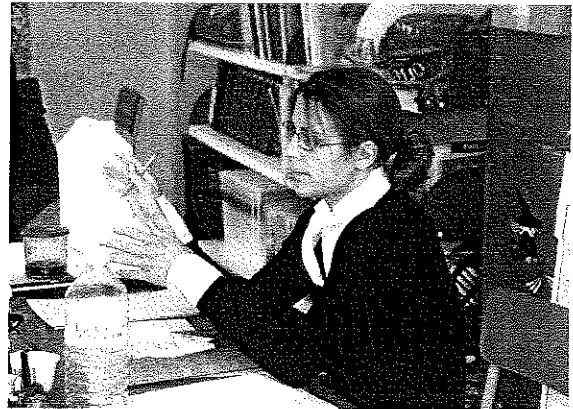
Après le départ de Karine Ramillon pour une classe de maternelle à Joigny, une nouvelle enseignante prend en charge les 23 élèves de CE1 à Turny.

Marielle Dufour, habitant Auxerre, avait cependant choisi Turny pour sa première affectation car elle tenait à enseigner en cycle 2 (dont fait partie le CE1).

Elle a d'abord apprécié l'accueil de la mairie et de notre secrétaire Florence et entretient d'excellentes relations avec madame Hennon et avec Céline, sa collègue de maternelle.

Cette première impression très favorable ayant été confirmée par le confort d'une belle classe, Marielle se sent bien à Turny où elle bénéficie de bonnes conditions de travail au milieu d'enfants « d'aujourd'hui », c'est à dire remuants et sympathiques.

Elle aimerait rester à Turny malgré l'éloignement de son domicile et souhaite que ce poste lui soit à nouveau attribué à la rentrée prochaine.



Ses projets pédagogiques tels que :

- voyage en train à Dijon pour une visite du planétarium et d'un parc axé sur la découverte de la faune et de la flore,
- présentation aux élèves de leur matériel par des pompiers professionnels d'Auxerre,

seront développés dans les prochains bulletins.

Notre nouvelle institutrice pratique le kayak à la base nautique d'Auxerre en vue des Championnats de France, elle saura à ce titre inculquer à ses élèves l'esprit sportif et le goût de l'effort.

Bienvenue parmi nous Marielle, et bonne année scolaire.

MB

TARTIFLETTE CHEZ LES POMPIERS

Le 22 Octobre dernier avait lieu le repas organisé par l'amicale des sapeurs pompiers de Turny. Cette année, c'est autour d'une sangria suivie d'une tartiflette accompagnée d'une assiette de charcuterie que 150 convives se sont retrouvés. L'ambiance était assurée par « Les Foly's » (Gérard Mulot et Olivier De Abreu) et chacun a pu profiter de la soirée, danser et s'amuser jusqu'au bout de la nuit. Merci de votre participation et à l'année prochaine !

Christelle Gallois, sapeur pompier

TAXIS TURNY 03 86 43 45 87
06 08 46 77 73
19 Rue du Parc
89 570 Turny
TURNY
Consultations
Rééducations, C.M.P.P.
Rayons, Chimiothérapie
Entrées, Sorties Hopital
Remboursés par toutes caisses
Transports de Malades Assis
Toutes Distances - Aéroports

DES BUREAUX ENFIN RESTAURÉS

Les travaux de réfection des bureaux Maire et Adjointes ont commencé cet automne, ils sont pratiquement achevés.

La commission des travaux a évoqué cette nécessité dès Septembre 2001. Depuis, plusieurs réunions et études de devis ont abouti à une décision finale du Conseil Municipal le 15 Avril 2005 acceptant les devis des entreprises Val d'Armanche (pour 12 200,72 € TTC) et EZENOT (pour 2 835,05 € TTC).

La mise en service de ces bureaux est maintenant très proche.

GC

L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (A . D . M . R .)

Notre commune fait partie de l'association de Chailley qui regroupe huit communes.

Une équipe de bénévoles apporte son soutien pour les actes essentiels de la vie auprès des personnes retraitées et des familles ayant besoin d'une aide passagère lors d'une naissance ou d'un problème de santé. Deux aides à domicile résidant sur notre commune, Mme Veilande Chantal et Mme Deguillaume Marie-Line, donnent chaque jour un peu de réconfort à ceux qui en ont besoin.

Un service Fillien permet un service de télé-assistance (tel 03 86 43 70 80).

Un service de soins infirmiers d'aide à domicile (SIAD) est assuré par des aides soignantes, dirigées par une infirmière coordinatrice (tel 03 86 43 43 84).

La vie associative

En Mars 2005, Mme Suzanne Capy (présidente) nous a informé qu'elle donnait sa démission.

Le 12 mai 2005 notre assemblée générale a eu lieu à Turny.

Lors d'un conseil d'administration un nouveau bureau a été créé :

Présidente : Mme HUGOT Simone (Turny)

Vice-présidente : Mme MASLY Madeleine (Venizy)

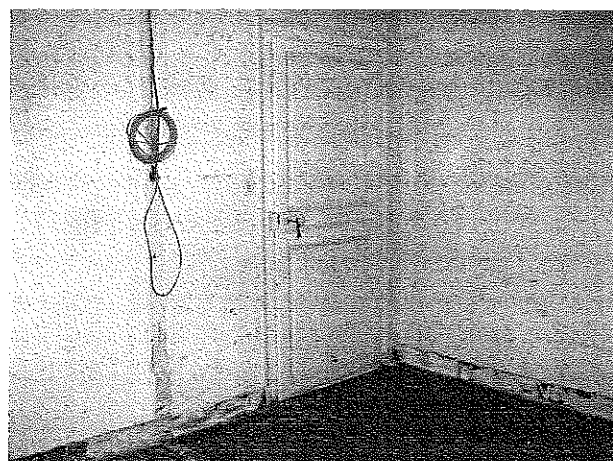
Trésorière : Mme PIERRON Elisabeth (Venizy)

Trésorière adjointe : Mme MATHIEU Paulette (Sormery)

Secrétaire : Mme CORSET Anne-Marie (Beugnon)

PERMANENCES : tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, 2 rue de l'Église à VENIZY.

Simone Hugot



Une vue avant les travaux

CENTRE AÉRÉ

Pour l'année 2005, 49 enfants ont fréquenté le centre aéré à Turny. L'accent fut mis sur la découverte de la nature avec le thème des Gaulois. Les enfants ont construit des cabanes dans la forêt et participé à des jeux d'extérieur. Une fois dans la semaine, les enfants ont pique niqué dans les bois.

Durant toute la période du centre 23 enfants de Turny se sont inscrits.

L'année prochaine le centre aéré devrait avoir lieu à Turny du 17 au 21 juillet 2006

C B

Responsables Village de notre commune :

Mme ROYER Louise
(03 86 35 12 97)

Mme HUGOT Simone
(03 86 35 14 95)

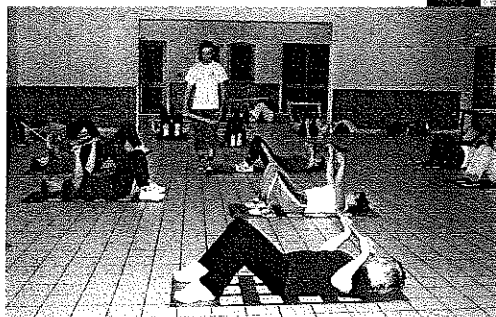
ASSOCIATION SPORTIVE DE TURNY

L'association Sportive de Turny compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, les quatre sections regroupées.

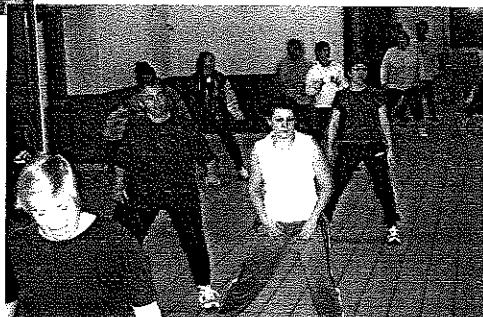


Nous remercions Madame Le Maire, ses conseillers ainsi que les adhérents pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Le bureau



Nos sportifs en pleine action sous l'oeil vigilant du moniteur



**Gala de danse de l'Association Sportive
Samedi 10 juin 2006 à 20h30, salle des fêtes de TURNY**

GRANDE ANIMATION À TURNY LE 27 AOÛT 2005

C'est en effet à cette date que l'Association des Amis du Site et du Patrimoine de Turny a organisé son rallye promenade annuel.

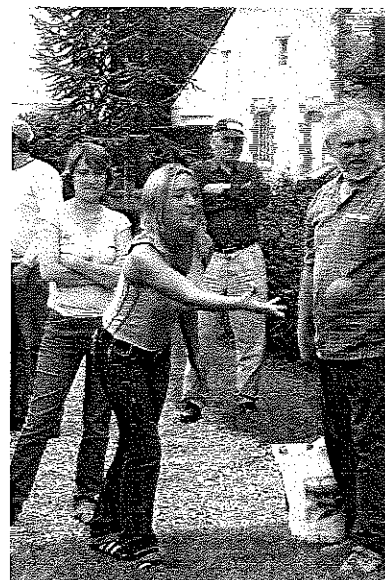
Après un petit tour dans Turny, direction St Florentin. Nous découvrons le quartier des peintres puis, à pied, nous suivons notre chemin, découvrant des choses insolites et des énigmes. Dans les petites rues (certaines sont des ruelles) ici des escaliers, là des lanternes, des inscriptions, des sculptures, tout nous surprend. Puis le pont canal et le jardin public nous reçoivent sans oublier le Prieuré qui nous fait découvrir les toits de la ville, l'église et la Tour des cloches.

Après un pique-nique dans le parc de la salle des fêtes de Turny, nous visitons le musée de St Florentin.

Le soir, apéritif et classement, chacun a son lot. Enfin, un repas réunit tous les participants.

Merci aux organisateurs de nous avoir fait découvrir St Florentin sous un nouveau jour pour beaucoup d'entre nous.

Louissette Royer



ET N'OUBLIEZ PAS !

Le loto de l'Association des Amis du Site et du Patrimoine de Turny qui se tiendra :

Samedi 4 Mars 2006 à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Turny.

Soirée avec ALMA CHORALIS proposée par l'Association des Amis du

Site et du Patrimoine de Turny : **le samedi 3 juin 2006 à l'église.**

UN PRÉAU À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les enfants de l'école primaire de Turny bénéficient d'un préau depuis la rentrée de septembre. Ils n'avaient aucun abri dans leur cour pour les récréations. Parfois, et suivant les enseignants, ils étaient, de fait, privés de récréation les jours de pluie - et chacun sait combien ce temps de détente leur est nécessaire - ou bien ils rejoignaient les enfants de la maternelle sous leur préau.

Le conseil municipal a donc décidé de construire un nouveau bâtiment dans la cour de l'école primaire. Les choix de construction, conduits par la commission des bâtiments, ont été orientés par la nécessité d'intégrer cette nouvelle construction dans le paysage tout en conservant les contraintes des bâtiments en lieu public.

Les enfants pourront donc enfin profiter des récréations par tous les temps comme n'importe quel enfant d'école primaire.

SG

LE PRÉAU EN CHIFFRES

La commission des travaux a commencé l'étude du dossier dans une réunion du 12 novembre 2002.

La disparité des premiers devis étudiés le 6 janvier 2003 fit apparaître la nécessité de reprendre un cahier des charges plus précis. C'est à partir du croquis annoté reproduit ici que les nouveaux devis ont pu être établis et c'est dans sa séance du 15 Avril 2005 que le Conseil Municipal a définitivement accepté le devis de l'entreprise Hubert WILLEMS pour un montant de 27 341,52 € TTC.

La commande a été passée le 19 Avril avec le souhait « que les travaux se réalisent, comme convenu, pendant les vacances scolaires d'été et soient terminés pour la rentrée ». Cela a partiellement été tenu puisqu'à la rentrée de Septembre seuls les enduits restaient à faire, ce qui fut terminé aux vacances de La Toussaint. Ainsi 3 années ont été nécessaires pour parachever cette construction. ...

Le financement est assuré par le budget

2005 : une première facture de 11 250,20 € payée le 9 Août 2005 ; une seconde de 11 858,35 € payée le 21 Octobre 2005; le solde dès réception de la facture. L'ensemble de ces travaux est subventionné en partie par l'État et le Conseil Général.

Il est à noter que le Conseil a déjà fait réaliser la clôture du Primaire en 2004 pour un montant de 5 004,29€ TTC, et la réfection de la salle de classe en 2003 pour un montant de 19 731,53 € TTC.

PETITE HISTOIRE DE PRÉAU ...

À l'école primaire un préau vient de s'achever... pour le plus grand bonheur des écoliers qui pourront se dégourdir les jambes, même par temps de pluie.

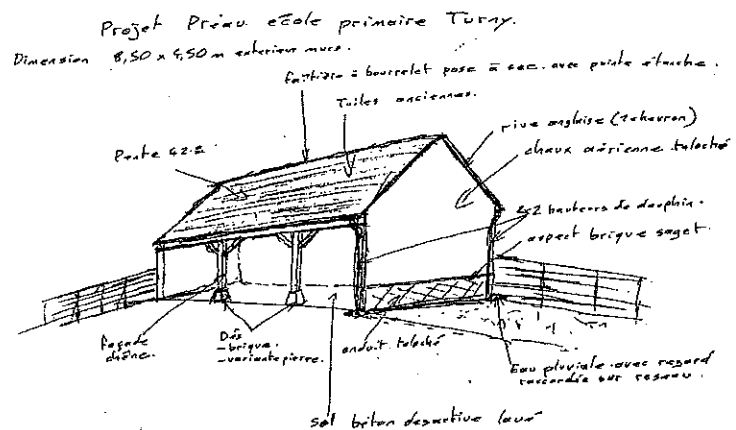
En 1922 c'était déjà un souci pour la municipalité...

Mur de clôture : « Jusqu'alors la cour de récréation n'était pas close du côté ouest sinon par une palissade délabrée. Il est utile de construire un mur qui la protège contre tout danger venant de l'extérieur. »

Préau couvert : « Il sera assez loin de la salle, mais il n'est pas possible de le placer plus près sans que sa saillie coupe fâcheusement la cour déjà très étroite dans une de ses parties, par suite de sa forme triangulaire... »

Ce préau construit en 1925 était parallèle à la classe. Il fut démoli ainsi que la clôture dans les années 1990. Il est désormais reconstruit à un emplacement prévu à une époque pour la construction d'une classe... Mais c'est une autre histoire...

GC



5

FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

La retraite aux flambeaux qui s'est déroulée au son de l'accordéon a attiré de nombreux villageois petits et grands. Chaque enfant fut ravi de se voir offrir un bracelet phosphorescent. Le feu d'artifice fut très riche en couleurs. La soirée s'est achevée tard dans la nuit avec l'orchestre Génération 90.

Le 14 juillet de nombreux jeux gratuits furent proposés aux petits et aux grands : jeux d'adresse, de force, de précision.

La nouveauté fut une initiation au tennis de table ainsi qu'un tournoi.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de la journée.

CB

NOËL À TURNY



«GUI- GNOLI, GUI- GNOL !»

Ensuite les petits (de 3 à 6 ans) et les grands (de 7 à 11 ans) de la section danse de Turny se sont produits pour la première fois sur scène. C'est avec beaucoup d'émotion et de «peur» pour certains, qu'ils ont dansé sous l'oeil attentif du public.

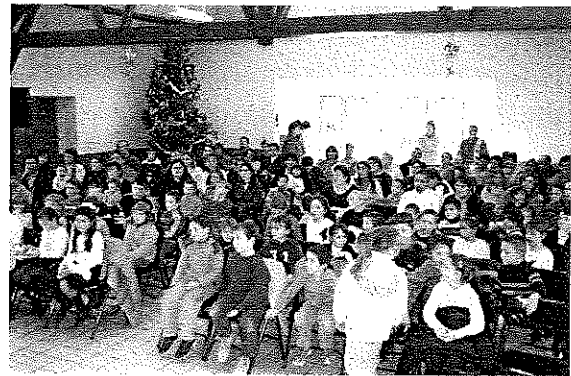


Des petits bouts bien craquants

Le Père Noël nous a rejoints avec ses présents pour tous les enfants de la naissance au CM2. L'après midi s'est achevé autour d'un goûter.

CB

A l'occasion de Noël, 170 personnes - enfants, parents et grands parents - se sont réunis le 10 décembre à la salle des fêtes avec grand plaisir, pour découvrir le spectacle «Guignol et la princesse».



«Qui a été sage cette année?»



La Starac' n'a qu'à bien se tenir



Et le groupe au complet... sous vos applaudissements

« ENSEMBLE POUR LES ECOLES DE TURNY »

*Tel est le nom de la nouvelle association qui a vu le jour le 5 Novembre dernier à Turny.
Ne dit on pas que les enfants sont la vie d'une commune ?*

A Turny, nos deux écoles regroupent 50 élèves (27 en maternelle et 23 en CE1), c'est pourquoi des parents ont décidé de créer une association pour aider à la préparation et à la mise en place de projets scolaires et parascolaires en collaboration avec les enseignantes des deux classes de Turny.

Pour plus de précision et à titre d'exemples, voici quelques idées de projets à mettre en œuvre :

- Organisation d'un goûter de Noël dans chaque classe un samedi matin (début de matinée en maternelle et fin de matinée en primaire)
 - Stand crêpes au bal masqué (qui aura lieu le samedi 11 mars 2006 à Turny)
 - Marché de printemps à la fête patronale (le 28 mai 2006)
 - Stand crêpes
 - Vente d'objets réalisés par les enfants
 - Vente d'objets réalisés par les membres de l'association
 - Aide à la préparation de la kermesse de fin d'année
 - Collecte de lots
 - Tenue de stands
 - Préparations diverses
 - Organisation d'un repas de fin d'année scolaire (après la kermesse ?)
 - Fabrication d'objets pour la vente
 - Rencontres « bricolage » avec les membres de l'association le désirant en vue de confectionner des objets pour la vente. Avis à tous ! vive la « récup. » en tout genre (boîtes de conserve, pots en verre, ... mais aussi fiches de bricolage ou idées en tout genre) même si ce n'est pas vous qui réaliserez.
 - Bricolage, couture, aide aux divers travaux manuels à / et pour l'école
 - Organisation d'une marche
- Si vous aussi vous souhaitez participer à votre façon à ce projet, que vous soyez parents d'enfants scolarisés ou non sur Turny, que vous soyez grands-parents ou proches des enfants de la commune ou que vous étiez vous-même sur ces mêmes bancs d'école il y a quelques années, vous êtes les bienvenus.

Sophie Piat et Christelle Gallois

Pour toutes informations ou propositions, vous pouvez contacter :

Présidente : Mme PIAT S.

Vice Présidente : Mme PASSERAT Y.

Trésorière : Mme BOURGOIN C.

Vice Trésorier : Mr DA SILVA MARQUES S.

Secrétaire : Mme GALLOIS C.

Vice Secrétaire : Mme HARIOT M.

Sont également membres du Conseil d'Administration :

Mme CHESNE C.

Mme DENIS D.

Mme DOUMONT S.

Mme HENNON M.C.

Mme PESCHEUX I.



COUP DE POUCE

Pascal GUENOT

Peinture, Tenture, sols souples,

Rénovation

4, ruelle du bouquet l'HOPITAL

89570 TURNY

Tel/fax: 03/86/35/25/15

LE TRI SELECTIF, C'EST BIEN PARTI

5 RÉFLEXES SIMPLES

1. VIDEZ LES BIEN!

Il suffit de vider et égoutter vos emballages sans les laver. Vous évitez ainsi de souiller les autres emballages.

2. FAITES SIMPLE !

Déposez vos emballages et journaux-magazines en vrac, sans les attacher et sans les imbriquer les uns dans les autres.

3. SI J'HÉSITE? JE JETTE !

Si j'hésite sur un emballage, je le mets dans la poubelle habituelle plutôt que de nuire à la qualité des produits recyclables.

4. GAGNEZ DE LA PLACE !

Vous pouvez aplatir les bouteilles plastique, les briques alimentaires et les cartons (sans les déchirer): vous gagnez de la place et facilitez le travail de la collecte.

5. ATTENTION DANGER !

Ne déposez surtout pas de déchets coupants, piquants, toxiques... ils compliqueraient le travail des agents de collecte et de tri et risqueraient de les blesser.



TRIER C'EST AUSSI ...

- Porter ses **déchets verts, gravats, gros cartons, appareils hors d'usage, batteries et pots de peinture** au point déchets de **BRIENON sur ARMANÇON (Route de BOUILLY)**

ouvert:

le mercredi de 13h30 à 16h00,
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

- Ramener, avec leur boîte, vos médicaments entamés ou non utilisés à la pharmacie (dispositif Cyclamed).

SIVU du SUD de la FORÊT d'OTHE (commune de TURNY)

A SAVOIR:

Le ramassage des monstres au porte à porte représente un coût supplémentaire pour le SIVU, alors que leur dépôt au point déchets de Briennon génère une recette qui contribue à diminuer la taxe sur les ordures ménagères.

BEMAT
INDUSTRIE

Etudes, Maintenance et Assistance Techniques

DES COMPETENCES A VOTRE SERVICE

34 Route de la Forêt d'Othe
Le Fay
89570 TURNY

Tél/Fax : 03 86 56 27 38
Email : bemat.industrie@wanadoo.fr

DIMANCHE 15 JANVIER : VOEUX DU MAIRE ET GALETTE DES ROIS

Après quelques morceaux de musique interprétés par PHASE 3, Mme le Maire a présenté ses vœux devant une centaine de personnes, dressé un bilan de l'année écoulée et présenté les projets futurs.

Les principales réalisations de l'année 2005

- . Le préau de l'école primaire (ce qui achève le programme initial de rénovation)
- . Pose de 3 abris-bus
- . Rénovation des bureaux de la Mairie
- . Rénovation extérieure des logements locatifs à Linant
- . Achat de mobilier pour les écoles
- . Achat de terres agricoles
- . Rénovation de la voirie communale (route des Varennes, chemin des Lairies, chemin du Melot, ruelle de Cognat, chemin du Moulin Neuf).
- . Nettoyage de la Brumance et du rû de Linant déclaré d'utilité publique
- . Entretien de la forêt communale
- . Mise en place du tri sélectif
- . Recrutement d'une personne à temps partiel pour la bibliothèque et le secrétariat de Mairie



Tous nos remerciements à **PHASE TROIS** pour la prestation bénévole offerte tout au long de cet après-midi



PHASE TROIS

Variétés Musette

Jean-Mi, Yannick, Claudus

Pour faire la fête

Mariages, Thé Dansant

Soirées privées, etc...

tel : 03.86.97.89.49

Les orientations qui seront soumises au Conseil Municipal en 2006

- l'agrandissement du cimetière
- la continuité des travaux de rénovation de la Mairie
- l'aménagement de la forêt communale
- la poursuite de l'entretien de notre voirie communale (routes et trottoirs)
- l'extension de nos réseaux d'eau potable et d'électricité en vue de faciliter de nouvelles constructions
- l'urbanisme en un rajeunissement de notre P.O.S.
- la mise en place d'un S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif), chargé de vérifier la conformité des installations et la régularité de leur entretien.
- Le remembrement.

CJ

MAISONS FLEURIES (3 catégories)

Catégorie: Façades

M et Mme OLIVER (Turny)
M et Mme HANNIET (Turny)

Catégorie: Pavillons

M et Mme NININO (Turny)
M et Mme BETTONI (Bas-Turny)
M et Mme CORGERON (Turny)
Mme THIRY (Le Fays)



Catégorie: Maisons anciennes

Mme FOURREY (Bas-Turny)
Mme SANTANDREU (Le Fays)
M et Mme MACAIRE (Le Fays)
M et Mme VIAUT (Les Maraults)
Mme ROYER (Linant)



DÉCORATIONS DE NOËL (5 catégories)

Prix des Seniors

Mme RITT (Linant)

Prix de la Création

M et Mme ANTOINE (Turny)

Prix des Décorations de Nuit

M BUISSON et Mme CORGERON (Courchamp)
M et Mme VOIRIN (Bas-Turny)
M et Mme CHARON (Rue du Parc)
M et Mme FROMONT (Rue du Parc)
M VIAUT Gérard (Les Maraults)



Prix des Décorations de Jour

M DESQUETST-Mme GINET (Rue du Parc)
M et Mme BLERY (Linant)

Prix des Décorations Jour-Nuit

Mme FOURREY (Bas-Turny)
Mme DAMERVAL (Linant)

Nous adressons toutes nos félicitations à tous ces lauréats et renouvelons à tous nos remerciements pour tous les efforts faits qui embellissent notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine manifestation communale qui se déroulera:

Samedi 27 et Dimanche 28 Mai 2006
avec la FETE PATRONALE et
le VIDE-GRENIERS

CB



SECURITE DES PISCINES PRIVEES

A l'attention des propriétaires de piscine

MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE PAR DECRET 2004-499

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2006, toutes les piscines existantes doivent être équipées d'un dispositif de sécurité.

Sont concernées :

Les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi enterré.

Ne sont pas concernées :

Les piscines posées sur le sol, gonflables ou démontables

Les piscines situées dans un bâtiment

Les propriétaires de piscine doivent donc installer un des quatre dispositifs prévus, ceux-ci devant répondre aux exigences de sécurité suivantes :

Barrières de protection :

norme NF P90-306

Couvertures:

norme NF P90-308

Alarmes:

norme NF P90-307

Abris :

norme NF P90-309

Un guide est à votre disposition : à la mairie, à la D.D.E, au ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Vous pouvez également vous renseigner sur les sites :

www.logement.gouv.fr

www.cohesionsociale.gouv.fr

www.afnor.fr

Le Maire


Mme Marie-Christine HENNON

Les AMIS DU PATRIMOINE
de
TURNY
vous invitent à leur
LOTO

Imprimé par nos soins

Samedi 4 mars 2006
Salle des Fêtes de TURNY

Une semaine à : à 20 h 30
la mer



4 Euros le carton pour la soirée
15 Euros les 5 cartons
20 Euros les 7 cartons

Même si vous ne pouvez pas venir au loto du 4 mars 2006, vous pouvez y participer en achetant un ou plusieurs tickets. Ils seront valables pour toutes les parties du loto. Le ticket correspond à une grille qui sera gérée informatiquement. En cas de gain, vous serez contactés par téléphone.
Pour plus de renseignements, téléphonez au 03.86.35.06.93

VOS ASSOCIATIONS DANS LA VIE COMMUNALE

La création récente de 2 associations communales invite à dresser le bilan associatif de notre village, et à considérer avec respect l'engagement de tous ceux, qui à leur niveau de responsables ou de simples membres nous font partager leurs connaissances, leurs aptitudes, voire leurs passions.

Ces engagements volontaires et bénévoles méritent la reconnaissance qui malheureusement n'est pas toujours au rendez-vous.

Un rapide tour d'horizon permet de dresser l'état des lieux et de constater que toutes nos associations oeuvrent dans l'intérêt communal, et qu'à l'une ou l'autre occasion elles savent donner le « coup de main » supplémentaire. C'est ainsi qu'on peut remarquer leurs participations actives à nos fêtes communales.

Le Moto Club de Turny pour la tenue de la buvette à la traditionnelle fête patronale ou au 14 Juillet et dont les coureurs portent les couleurs de Turny à l'extérieur.

l'Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny qui donne de son temps à l'une ou l'autre occasion et notamment lors des « journées du Patrimoine » et dont l'intégralité des bénéfices est consacrée à l'entretien ou la restauration des bâtiments communaux, les plus belles réalisations étant probablement la rénovation du Monument aux Morts et celle du lavoir des Gueules de Loup.

Le Club de l'Amitié, très présent le 14 juillet avec ses ventes d'enveloppes et qui permet aux aînés de se retrouver chaque mardi ou à l'occasion d'une sortie pour un moment récréatif.

l'Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires qui assure avec beaucoup de bonne humeur la tenue de l'un ou l'autre stand à l'occasion du 14 juillet ou de la Fête Patronale et dont les fonds récoltés permettent entre autres d'organiser le voyage annuel de l'Amicale et de contribuer symboliquement à l'achat des colis de Noël offerts à nos aînés,

La Compagnie du Parapluie qui, à l'occasion de plusieurs représentations, nous présente des pièces de théâtre de qualité.

L'Association des Chasseurs de Turny, responsable du stand de tir et dont nous ignorons souvent l'importance qu'elle joue dans la régulation des populations de nuisibles.

Enfin, Le Club de Tennis en charge du fonctionnement du terrain et pour lequel je me permets de lancer un appel à bénévoles.

**A TOUS MERCI ET
LONGUE VIE A VOS
ASSOCIATIONS**

Marie-Christine HENNON

LA COMPAGNIE DU PARAPLUIE DE RETOUR SUR LES PLANCHES

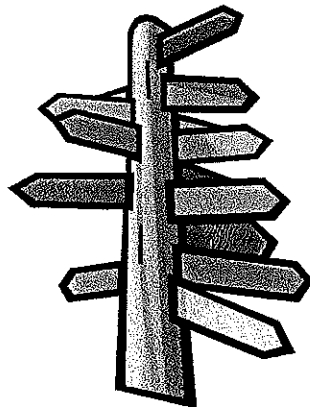
C'est avec plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre

Vendredi 24 Mars 2006 à 21h

Samedi 25 Mars 2006 à 21h

Dimanche 26 Mars 2006 à 15h

à la Salle des FÊTES de TURNY



Le point et la virgule

(de Francis Géraud)

L'aiguilleur du ciel

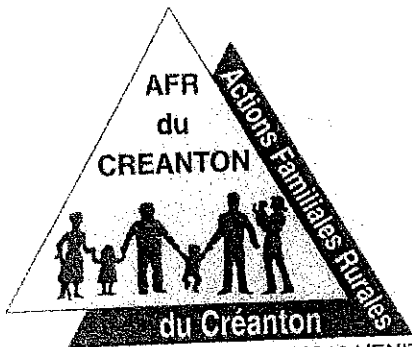
(de Gérard Gruhn)

*Le président,
Daniel Guillemain*

«Les enfants se demandent souvent à quoi sert le point-virgule. Mais qui est donc ce couple méconnu ? Grâce au théâtre, le point et la virgule ont pour une fois leur mot à dire, et ils ne s'en privent pas ! Ils règlent même quelques comptes...»

«Juste une fraction de seconde avant de franchir les frontières de la vie, l'imagination galope. Elle construit en un éclair une vision possible, certainement improbable, de ce futur aux portes du présent. Et c'est une porte qui se matérialise : l'aiguillage du ciel. Un petit monde irréel, peuplé de créatures si terriblement humaines. Des anges et des démons qui n'ont pas encore réglé leurs comptes avec la vie. Cette comédie-fiction vous réservera des surprises. Elle explore un tout petit instant de l'existence : le dernier.»

(extraits de la revue «Art et comédie»)



Siege Social : 18, Grande rue 89210 VENIZY

L'AFR du CREANTON est à votre service, et vous propose...

6 Ateliers de repassage

Brienon - Zone artisanale de la petite Prairie
 Champlost - 19 route de Paris (Mairie)
 Chailley - Maison des Associations
 Migennes - 9 rue Pierre Sémard
 Neuvy-Sautour - 6 rue Neuve
 Venizy - grande rue

Lundi de 13h à 18h, Mardi, Mercredi et Jeudi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 18h
 Mardi et Jeudi de 9h à 18h, Mercredi de 13h à 18h, Vendredi de 9h à 12h
 Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h à 14h30
 Mardi au Jeudi de 7h30 à 18h
 Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, Vendredi de 8h à 12h
 Mardi et Jeudi de 8h à 12h et de 13h à 18h

Tarif mensuel des paniers - Adhésion 2006 de 27 €

1 panier	12,20 €	5 paniers	41,50 €
2 paniers	20,80 €	6 paniers	48,40 €
3 paniers	27,70 €	7 paniers	55,35 €
4 paniers	34,65 €	8 paniers	62,40 €

1 atelier de couture et petites retouches

Brienon - Zone artisanale - à côté de l'atelier de repassage

Fermeture Jeans, jupes et pantalons	6,00€
Fermeture blouson	9,00€
Ourllet main	7,50€
Réparation couture simple	6,50€

Fournitures (fermetures, boutons, pressions...) à fournir.
 Seul le fil de l'atelier sera utilisé

Assemblée Générale:	24 mars 2006 à 18h	Salle de la mairie de Champlost
Soirée Dansante:	1er Avril 2006	Salle des fêtes de Venizy
Bourse de Printemps:	6, 7 et 8 Avril 2006	Salle des fêtes de Turny
Bourse d'Automne:	5, 6 et 7 Octobre 2006	Salle des fêtes de Turny


PHS
 Habitat Services
 Pascal Houfflin

**RÉNOVATION
 AMÉNAGEMENT
 ENTRETIEN**

Pascal Houfflin

5 rue Ste Catherine 89570 LINANT
 03 86 35 14 49
 06 82 17 07 54

Hedou
Funéraire

*Chambre Funéraires - Marbrerie
 Incinération - Articles funéraires
 Organisation d'obsèques
 A votre disposition 7 jours/7*

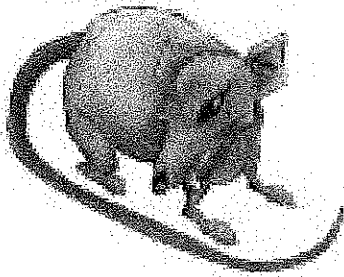
TURNY
Tél. 03 86 35 02 08



ST FLORENTIN
Tél. 03 86 35 04 50

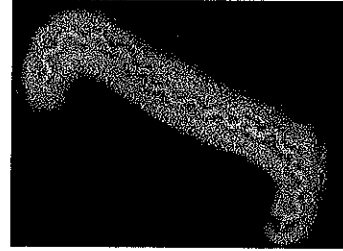
www.hedou-funeraire.com

LA LEPTOSPIROSE

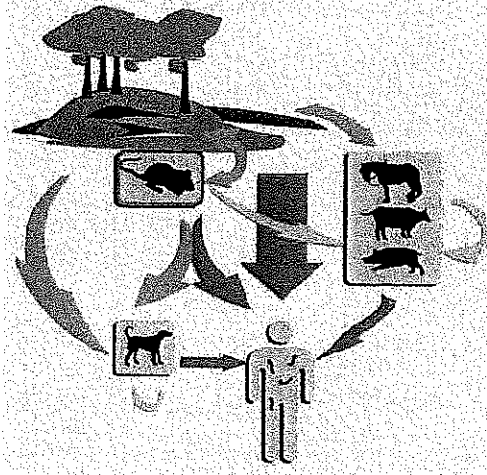


*La leptospirose est une zoonose, maladie animale transmissible à l'homme, largement répandue dans le monde, due à la bactérie *Leptospira interrogans*. Ces bactéries vivent essentiellement chez les rongeurs, en particulier les rats. Les leptospires résistent assez facilement dans le milieu extérieur (eau douce, sols boueux), ce qui favorise la contamination. La maladie chez l'homme peut être sévère, pouvant conduire à l'insuffisance rénale, voire à la mort dans 3 à 5% des cas.*

C'est une maladie de répartition mondiale, à dominante tropicale, qui touche en France quelque 300 personnes chaque année. La saisonnalité de la maladie est très marquée, avec des pics de contamination observés en été et en automne chaque année en France métropolitaine.



Les origines de la contamination



Certaines professions (agriculteurs, éleveurs, égoutiers, éboueurs...) mais surtout les personnes pratiquant des loisirs nautiques (baignade, kayak, pêche, chasse...) sont particulièrement exposées. La maladie touche essentiellement les animaux et outre les rongeurs, les bovins, dont l'infection est fréquente propagent eux aussi la bactérie. Les troupeaux infectés s'auto-contaminent à partir de quelques individus porteurs. En fait, tous les animaux sont touchés et l'importance de la contamination varie d'une zone géographique à une autre, selon l'écosystème et les conditions de vie des habitants. L'incubation des leptospires dure de 4 à 14 jours. De nombreuses formes cliniques, allant du syndrome grippal aux douleurs abdominales sont décrites. Mais l'atteinte rénale est une des caractéristiques prédominantes de l'activité de la bactérie.

Le traitement des formes graves nécessite une hospitalisation. Il repose sur la réanimation médicale et l'administration d'antibiotiques le plus tôt possible, ce qui diminue le risque de complications et raccourcit l'évolution. La convalescence est longue, mais généralement sans séquelles. La mortalité peut atteindre 5% des cas. Pour la prévention, les mesures de lutte collective basées sur la dératisation, le drainage des zones inondées seraient efficaces mais difficiles à mettre en œuvre. Un vaccin humain est proposé en France uniquement aux travailleurs très exposés (égoutiers, éboueurs.) Un vaccin pour les chiens est très largement utilisé en France.

Quels sont les signes de la maladie?

Dans la forme modérée, la maladie débute par une fièvre élevée avec frissons, maux de têtes, douleurs musculaires et douleurs articulaires diffuses. Elle peut s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons. Les formes graves (maladie de Weil) associent insuffisance rénale aiguë, atteinte neurologique (convulsions, coma) et des hémorragies plus ou moins sévères (pulmonaire, digestive.)

Si l'un de ces signes apparaît quelques jours après une activité à risque:

- Il ne faut pas se dire: «ça passera tout seul...»
- Il faut consulter rapidement un médecin en lui signalant l'activité à risque pratiquée (un traitement existe, d'autant plus efficace qu'il est donné tôt).

TURNY À LA RECHERCHE DE SON PASSÉ

Projet d'école à Linant... Suite

« Le Fays, Le Saudurant et le Thureau ont au Fays une école mixte qui ne peut desservir aucune autre partie de la commune à cause de la distance qui les en sépare... Le chef lieu de Turny a une école de garçons mesurant 50 m², une école publique de filles à 2 classes mesurant ensemble 75 m² et une école congréganiste de filles ... À la fin de l'hiver dernier, la première avait 50 élèves inscrits au registre d'appel et 39 présents, la seconde 43 inscriptions et 36 présences, la 3^{ème} 16 inscriptions et 8 présences ...

Les deux hameaux de Linant et de Courchamp sont distants de 2 et de 3 km du chef lieu par la route, mais des chemins de traverse abrègent ces distances par les beaux jours... Une école enfantine à Linant recevrait

environ : de 3 à 5 ans 5 garçons et 2 filles, de 5 à 6 ans 0 garçon et 1 fille, de 6 à 7 ans 2 garçons et 2 filles. »

En Février 1888 le conseil statue ainsi en réponse à une demande du sous préfet tendant à transformer le poste d'institutrice adjointe de l'école des filles en une classe enfantine destinée aux enfants des deux sexes de 3 à 7 ans : « Attendu que la préfecture a fait faire à la commune des frais considérables de plans et devis pour l'établissement d'une école au hameau de Linant et qu'après avoir mis la commune en demeure de bâtir, elle lui refuse aujourd'hui l'autorisation de le faire, le Conseil Municipal décide par 7 voix contre 2 de maintenir le poste d'adjointe et demande l'ajournement de la question qui lui est soumise par Mr le Sous-Préfet. »

En Octobre 1888, le conseil refuse à nouveau de transformer le poste d'adjointe en classe enfantine « cela n'offre aucun caractère d'utilité générale, attendu que cette classe ne pourrait être fréquentée que par les élèves du bourg » par 5 voix pour et 1 contre, le conseil prie M le Maire de vouloir bien faire le nécessaire pour la réalisation d'une école enfantine au hameau de Linant, sous la direction d'une institutrice. Pour conclure, le Maire déclare néanmoins accepter la transformation du poste d'adjointe en classe enfantine...

PRÉNOMS	DATE DE LA NAISSANCE	RÉSIDENCE	MODE D'INSTRUCTION DE L'ENFANT d'après la déclaration des parents ou autres personnes responsables (1)	OBSERVATIONS
Lucie	1 X ^{ème} 1874	Linant	Ecol. publique de Turny	
Marguerite		Turny	id	
Clément	21 Janvier 1877	id	id	
Léa	3 8 ^{ème} 1877	id	id	
Péline	26 9 ^{ème} 1877	id	id	
Éva	2 Janvier 1880	id	Ecol. hameau long de Turny	
Charlotte		Maraux		
Mathie		id		
Juliette	16 X ^{ème} 1876	Linant	Ecol. publique de Turny	
Mario	29 Mars 1874	Fays	Ecol. publ. de Fays	
Elie	19 9 ^{ème} 1874	Linant	Ecol. publique de Turny	
Famille	14 9 ^{ème} 1877	id	id	
Rosa		Turny	id	
Elie	4 7 ^{ème} 1879	Turny	Ecol. hameau long de Turny	
Kaldungi	9 Janvier 1876	Linant	Ecol. publique de Turny	
Jeanne	13 7 ^{ème} 1877	id	Ecol. hameau long de Turny	
Marthe	24 Mars 1874	Courchamp	Ecol. publique de Turny	
Nombre de Filles de 6 à 13 ans =		19		
Nombre total d'élèves Garçons et Filles =		82		

La présente liste a été dressée en double par la Commission scolaire municipale.

à Turny, le 8 8^{ème} 1886

(Signatures)

M. Pautrat
P. Pautrat

